

NOTE EXPLICATIVE SUR LE CHAUFFAGE

Pendant 3 ans, du 01/06/2020 au 31/05/2023, nous avons bénéficié d'un contrat à prix fixe qui nous a permis de faire des économies substantielles.

1kWh = 0,02882€

Nous avons été obligés de renégocier les conditions de fourniture de gaz dans des conditions géopolitiques défavorables.

Nous avons conclu un nouveau contrat à prix fixe pour 2 ans, du 01/06/2023 au 31/05/2025

1kWh = 0,07232€

Ce qui représente une augmentation sensible de **151 %**.

Cependant vous pouvez constater que sur le marché du gaz, en novembre 2023, le prix est de :

1kWh = 0,0933€

Si nous n'avions pas signé ce contrat pour 2 ans, nous supporterions une augmentation de **224 %**.

Consolons-nous en pensant que nous avons évité le pire !!!

Le conseil syndical